



SORTIE EN FOLIE – ÉTÉ 2026

RANCH WINSLOW

Le **mercredi 29 juillet**, l'équipe de l'animation estivale de la Ville de Sainte-Marie se rendra à **Ranch Winslow**. Une journée de plein air avec les chevaux et les animaux du ranch. Ce sera l'occasion de faire un tour de cheval, brosser et s'occuper de ceux-ci, marcher dans les sentiers des animaux de la forêt, jouer avec les petits animaux et beaucoup plus. Le départ se tiendra à **9 h** à **Monseigneur Feuiltault**. Le retour est prévu pour **16 h 30** au même endroit.

COÛT			
COÛT RABAIS RÉSIDENT	COÛT RÉGULIER RÉSIDENT	COÛT RABAIS VOISIN	COÛT RÉGULIER VOISIN
NON APPLICABLE	NON APPLICABLE	NON APPLICABLE	NON APPLICABLE
RAPPEL RAPPEL RAPPEL			
Coûts « Rabais » et « Régulier »			
Le coût « rabais » est en vigueur <i>seulement</i> jusqu'au 24 avril 2026. Dans le cas contraire, le coût « régulier » s'applique.			
<i>Pour bénéficier du coût « rabais », les inscriptions doivent être payées le jour de l'inscription « rabais » ou selon les modalités de paiement.</i>			

À APPORTER ET/OU À PORTER :

* Un lunch froid avec deux collations santé et une bouteille d'eau;

Conseil : Prévoir un « Ice pack » pour conserver le repas au froid et bien identifier ce dernier.

AUCUN contenant en verre sur le site.

- * Des espadrilles **OBLIGATOIRE**;
- * Un chapeau ou une casquette;
- * Les cheveux longs doivent être attachés;
- * Le chandail du Camp de jour;
- * De la crème solaire;
- * Du chasse-moustique.

IMPORTANT : LA DÉCLARATION DE RISQUE DOIT OBLIGATOIREMENT ÊTRE REMPLI POUR TOUS LES ENFANTS.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec le **SLCVC** au **418 387-2301, poste 2607**.

EN CAS DE MAUVAISE TEMPÉRATURE, LA SORTIE EST REMISE AU LENDEMAIN.